

## Convention d'athlète pour le cadre national Espoirs

Saison 2019/20 (1 septembre 2019 au 31 août 2020)

Cher membre du cadre,

Grâce à tes bonnes performances, tu as rempli les critères d'accès pour le cadre national 2019/2020 de Swiss Swimming.

Ta sélection dans le cadre est un élément important de la promotion des athlètes de Swiss Swimming. L'appartenance à un cadre entraîne certains droits et obligations pour toi, en tant qu'athlète, et pour ton club. D'autre part, cette appartenance représente un certain défi dans la mesure où on attend de toi une intégration du programme de ton club et du programme de ta fédération.

Dans ta fonction de membre de cadre, tu es bien sûr aussi un modèle pour plein d'autres nageurs de ton club et de ta région, mais aussi de la Suisse entière.

### Privilèges et droits

Durant la saison 2019/20, plusieurs offres sont prévues pour ton cadre que tu retrouveras dans le *catalogue de cadre*. Il peut s'agir de compétitions, de rendez-vous du cadre, de camps d'entraînements et de journées d'entraînement en commun.

Le responsable de ton cadre te présentera et discutera avec toi le *catalogue de cadre* détaillé comprenant toutes les mesures de soutien proposées à ton cadre.

En tant que membre d'un cadre, tu seras également privilégié en ce qui concerne la recherche de solutions particulières pour ta formation (école, apprentissage, université) et tu recevras la Swiss Olympic Talents Card Nationale qui peut te procurer d'autres avantages importants dans ta vie de sportif.

### Avantage du club

Si ton club est reconnu en tant que centre de promotion des Espoirs, ton appartenance à un cadre implique un montant de subvention plus élevé par promotion des espoirs et sera à l'avantage de ton club. De plus, un membre de cadre est une figure de proue du club et de toute la région.

### Obligations de l'athlète

En acceptant les prestations que t'offrent Swiss Swimming ou ta fédération régionale, tu t'engages par principe à participer à toutes les activités obligatoires de ton cadre. Tu trouveras le programme des cadres nationaux dans le bulletin du sport de performance. Tu ne peux manquer une activité que par force majeure. En cas d'un tel empêchement, tu dois, toi, ou ton entraîneur en informer le responsable de ton cadre suffisamment tôt par téléphone ou par e-mail. En cas de raisons scolaire ou médicale, tu dois en plus faire parvenir une lettre de ton directeur d'école/professeur de classe, resp. de ton médecin de famille ou du médecin la fédération. D'éventuels frais lors d'une annulation à court terme, seront à la charge de l'athlètes.

En tant que représentant de Swiss Swimming lors de compétitions internationales, tu reconnais les intérêts primordiaux de la Fédération (p.ex. pour les relais de la fédération). Tu t'engages à toujours les privilégier par rapport à tes intérêts personnels et à les soutenir le mieux possible. En tant qu'athlète de cadre de Swiss Swimming, tu as une grande responsabilité étant donné que tu es un exemple pour toute la natation suisse. Ainsi nous attendons de toi un maximum d'engagement pendant toutes les activités d'entraînement et de compétition.

Le règlement sur la publicité et le manuel d'équipement font partie intégrale de la convention d'athlète et doivent être respectés dans tous les cas.

Sponsors



Partners



C'est un honneur et une obligation pour chaque cadre de porter l'équipement officiel de Swiss Swimming. Les contrats d'équipement individuel ne sont tolérés qu'avec l'accord de la direction de Swiss Swimming. Les engagements avec les contrats de Swiss Swimming sont à respecter.

Tu donnes ton accord général à la Fédération suisse de natation d'utiliser ton image (photos) pour des publications liées à la fédération, respectivement ses partenaires.

En tant que membre du cadre national, tu t'informes régulièrement du calendrier et des convocations sur notre site [www.swiss-swimming.ch](http://www.swiss-swimming.ch) et tu respectes les directives, ainsi que décision prise par la fédération.

Lors des activités du cadre, on attend de toi un comportement irréprochable. On te demande également de toujours respecter les 5 principes de COOL & CLEAN ([www.coolandclean.ch](http://www.coolandclean.ch)). Dans toutes les mesures prises avec le cadre national Espoirs, tu t'abstiendras complètement de consommer de l'alcool, quel que soit ton âge.

Tu remplis les obligations envers Antidoping Suisse qui t'incombent en vue de ton appartenance au cadre au Test pool (responsable Antidoping Swiss Swimming: Dr. Philip Wildisen & Michael Schallhart).

Si tu contrevenais aux règles fondamentales, cela entraînerait ton exclusion du cadre et de probables remboursements financiers.

### **Obligations du club**

Les activités du cadre sont toujours prioritaires par rapport à une activité du club. C'est la raison pour laquelle les entraîneurs personnels et les présidents de club doivent également signer cette convention. Il se peut qu'une participation financière soit exigée pour certaines activités qui devraient, dans la mesure du possible, être supportée par le club. Swiss Swimming et les régions s'efforcent de garder ces participations les plus basses possible.

### **Assurance et caisse maladie**

Sont de la responsabilité des participants et de leurs représentants légaux. La Fédération Suisse de Natation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de maladie. Une assurance privée pour l'annulation des frais de transport ou un contrat d'assistance sont fortement recommandés.

### **Examen médical sportif**

Dans son propre intérêt, chaque athlète de haut niveau devrait se soumettre à un examen médical sportif par année. Pour les membres des cadres Elite, Juniors et Jeunesse, l'examen médical est obligatoire et la Fédération prend en charge une partie des frais. L'examen médical doit avoir lieu entre le **01 septembre 2019 jusqu'au 15 novembre 2019**.

### **Validité**

La convention d'athlète présente, est à envoyer au chef du sport de la relève avec la planification annuelle 2019/2020 ("PEI/ITP") **jusqu'au 31 octobre 2019**. Si celle-ci ne devait pas arriver à temps, Swiss Swimming part de l'idée que l'athlète renonce au statut de membre du cadre. Tout droit aux soutiens de cadre sera supprimé pour la saison.

Par ma **signature**, je confirme avoir bien lu et compris cette convention, les directives antidoping.ch, les principes de COOL & CLEAN, le code de comportement de SOA, le règlement disciplinaire, ainsi que le manuel d'outfit et le règlement sur la publicité et accepte leur contenu. J'ai également pris connaissance de mes droits et obligations et m'engage à les suivre.

Prénom | Nom

Lieu | Date | Signature

---

Athlète

---

Autorité parentale (pour  
les mineurs)

---

Entraîneur personnel

---

Président du club

---

Responsable du cadre

---

**Remarques**

Sponsors



Partners

